

# La City peut dire adieu à son « passeport » financier

► La sortie du Royaume-Uni du marché unique européen signe la fin de ce système qui permet à Londres de vendre ses produits financiers en Europe

► Depuis trente ans, les grandes institutions financières mondiales ont profité des fameux passeports pour concentrer leurs effectifs européens à la City

► La place londonienne espère désormais la mise en place d'un système d'équivalence lors des négociations à venir sur le Brexit

► Il faut « un cadre de long terme, stable, qui ne peut être changé que par un accord formel », estime l'un des lobbys de la City

PAGE 3

## LES VOIX DE L'ÉCONOMIE

### Quel avenir pour le travail ?

Comment échapper au chômage lorsque son emploi est menacé par la robotisation et les algorithmes de l'intelligence artificielle ? Comment maintenir la protection sociale et le revenu des travailleurs lorsque le marché du travail devient de plus en plus précaire ? Comment éviter que les inégalités ne se creusent lorsque les seuls emplois créés se situent aux deux bouts de l'échelle des qualifications, minant ainsi le socle social des classes moyennes ? Comment se former lorsque la révolution numérique semble vous avoir laissé de côté ? Ces questions préoccupent les Français, et sont au cœur du débat politique de l'élection présidentielle comme de la primaire à gauche.

A l'initiative du Cercle des économistes, les membres de quinze think tanks – de la fondation Concord à Attac en passant par l'Institut de l'entreprise, la Fabrique de l'industrie, l'Institut Montaigne – ont débattu de ces thèmes mercredi 18 janvier au *Monde*, et suggèrent des solutions.

Créer un compte emploi formation au-delà de l'actuel compte personnel d'activité, investir massivement dans l'éducation pour « monter en compétences », remplacer le lien de subordination par la reconnaissance d'un « lien de dépendance économique » quel que soit le statut professionnel – salarié ou indépendant –, démocratiser la gouvernance des entreprises pour substituer à l'optimisation du bénéfice financier des actionnaires la recherche du « bien commun », les idées ne manquent pas. ■

PAGES 6 - 7

## L'Asie tire la croissance du tourisme mondial

► L'OMT a recensé 1,2 milliard de touristes en 2016. Une progression de 4 % en un an, mais de 8 % en Asie  
► Malgré les attentats, la France resterait en tête. En huit ans, Airbnb y a attiré 15 millions de touristes, dont 8 millions en 2016

PAGE 4



A Chengdu, la « capitale des pandas », le 25 juillet.  
LI FUHUA/VCG VIA GETTY IMAGES

### TRANSPORTS

#### TRAINS RÉGIONAUX : LA CARTE DE FRANCE DES RETARDS

PAGE 5

### RÉALITÉ VIRTUELLE

#### OCULUS, FILIALE DE FACEBOOK, ACCUSÉE DE VOL DE TECHNOLOGIE

PAGE 8

### PERTES & PROFITS | LUFTHANSA

#### Embouteillage dans le ciel européen

Le ciel d'Europe est décidément très fréquenté et multiculturel. S'y croisent des avions low cost irlandais, des compagnies nationales de tous les pays de l'Union, des avions américains et asiatiques, et bien sûr les Boeing et Airbus flambant neufs des compagnies du Golfe. Pas étonnant que ce continu ballet aboutisse à des rencontres en tout genre, certaines éphémères, d'autres plus durables. Il est rare qu'une semaine n'apporte pas sa rumeur d'alliance ou de rapprochement. La dernière en date a fait s'enflammer le cours de Bourse de Lufthansa, mardi 17 janvier. Selon le journal italien *Il Messaggero*, la première compagnie aérienne européenne discuterait actuellement fusion avec sa rivale d'Abou Dhabi, Etihad. Cette dernière pourrait prendre 30 % à 40 % du capital de l'allemande en échange, notamment, de ses filiales européennes.

#### Le signe d'un échec

La rumeur n'est pas nouvelle. Elle s'était nourrie des déclarations des dirigeants des deux compagnies en décembre 2016, lorsqu'ils avaient signé un accord de vol commun (partage de codes) entre l'Allemagne et Abou Dhabi. Ce genre d'alliance est fréquent, Etihad en avait déjà signé un en 2012 avec Air France-KLM. Mais l'allemand et l'émirati avaient laissé entendre, le mois dernier, que leur coopération allait se renforcer. Air Berlin, filiale d'Etihad, a récemment transféré trente-huit avions, avec équipage, à Lufthansa et à sa filiale low cost Germanwings.

Du point de vue de la compagnie du Golfe, un tel rapprochement a du sens, même s'il signe un échec. Cinq ans après avoir acquis près de 30 % d'Air Berlin et deux ans après son entrée à 49 % dans le capital d'Alitalia, la compagnie nationale des Emirats arabes unis n'est pas parvenue à redresser les comptes des deux sociétés. Alitalia voit ses parts de marché baisser d'année en année, et Air Berlin est contrainte de louer ses avions à ses concurrentes, faute de les remplir suffisamment. Pour sortir de cette impasse, une alliance avec Lufthansa, qui fut un temps intéressée par le rachat d'Alitalia, serait une issue de secours honorable, qui lui donnerait un accès royal au grand marché européen.

L'intérêt est moins évident pour le leader européen dont la restructuration porte ses fruits, mais qui n'a pas vraiment envie d'avoir de nouveaux foyers de pertes. L'accès au marché du Golfe n'est pas aussi alléchant que celui de l'Europe ou de l'Asie. C'est un peu la limite de la stratégie de ces compagnies nées dans les sables du désert d'Arabie. Alimentées par les poches immenses des pays pétroliers, nanties d'avions récents et d'équipages moins coûteux, elles ont envahi en quinze ans les aéroports du Vieux Continent. Partie en retard sur ses concurrentes Qatar Airways et sa voisine de Dubaï, Emirates, Etihad a voulu brûler les étapes en achetant des compagnies dans le monde entier. Le ciel européen est encombré, et impitoyable. ■

PHILIPPE ESCANDE

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

NATIONAL GEOGRAPHIC

Le Monde

HISTOIRE & CIVILISATIONS

RÉVOLUTION RUSSE

1917 L'ANNÉE OÙ LE MONDE BASCULA

LES HÉRITIERS D'ALEXANDRE  
LE RÊVE BRISÉ D'UN EMPIRE

LES JUIFS AU MOYEN ÂGE  
L'ESCALADE DE LA PÉRECUSSION

ROME  
QUAND LES EMPEREURS JOUAIENT À LA BATAILLE NAVALE

PIZZARRO  
LA MORT TRAGIQUE D'UN CONQUISTADOR

Chaque mois, un voyage à travers le temps et les grandes civilisations à l'origine de notre monde

▼ CAC 40	4 847 PTS - 0,25 %
▼ DOW JONES	19 826 PTS - 0,30 %
▲ EURO-DOLLAR	1,0688
▼ PÉTROLE	55,70 \$ LE BARIL
▲ TAUX FRANÇAIS À 10 ANS	0,79 %

VALEURS AU 18 JANVIER À 10 H 00



Les représentants de think tanks de sensibilités diverses livrent leurs analyses et prescriptions sur les principaux enjeux économiques de la campagne présidentielle. Deuxième volet : l'emploi

## Quel avenir pour le travail ?

### Les prémices d'une révolution

Actuellement en phase de transition, le progrès technique détruit plus d'emplois qu'il n'en crée, mais sera bénéfique au marché du travail, à long terme

Par JEAN-HERVÉ LORENZI

Chacun a à l'esprit la révolte des canuts de Lyon, en 1831, ou les mouvements luddites en Angleterre, dans les années 1811-1812, contre la mécanisation du travail, mais cette histoire est encore beaucoup plus ancienne : souvenons-nous de la colère des soldats grecs face à l'introduction des catapultes ! Aujourd'hui, l'imprévisible progrès issu des nouvelles technologies relance l'inquiétude au sujet de l'emploi. Le sentiment est répandu que le chômage technologique va prendre une ampleur jusqu'alors inconnue. De nombreux exemples historiques montrent pourtant, là encore, qu'il s'agit d'un phénomène ancien. Ainsi, en Alsace, une salle de dix mille broches de métier à filer employait deux cents personnes en 1806, contre trente à soixante pour une production double en 1890. Mais, en réalité, la réponse à cette interrogation doit être plus complexe.

Porteur d'innovation, le progrès technique a, si l'on en croit l'économiste français Alfred Sauvy (1898-1990), un impact positif sur la croissance. La production de machines nécessite un surcroît de main-d'œuvre ; la baisse des prix liée à la mécanisation dégage un supplément de pouvoir d'achat qui accroît la consommation ; enfin, les nouveaux besoins créent de nouvelles activités.

#### CHÔMAGE TEMPORAIRE

Cette vision optimiste doit toutefois être nuancée. La production est limitée par l'offre de capital, et l'introduction d'innovations technologiques l'est par la taille du marché. Cela conduit à une conclusion d'évidence, les effets ne sont pas les mêmes à court et à long terme. C'est ce que pudiquement on appellera une phase de transition.

La relation technologie-emploi est donc plus ambiguë, dépendant notamment de la nature et du rythme de diffusion de la nouvelle technologie. Avant Adam Smith, John Stuart Mill avait montré que la mécanisation conduit à un chômage temporaire, compensé ensuite par les facteurs positifs évoqués plus haut. Dès lors, nous avons une position claire, le progrès technique détruit de l'emploi à court terme, mais en crée à long terme, l'absorption du chômage généré demandant un certain délai. C'est de fait toute la structure de l'emploi qui est modifiée, le chômage n'étant que le solde du déplacement de la main-d'œuvre d'un secteur à l'autre. Les effets du

progrès technique varient selon les secteurs. Lorsque l'élasticité de la demande est élevée, la croissance engendrée par la baisse des prix crée du travail net. Lorsqu'elle est faible, la main-d'œuvre doit être déplacée vers d'autres activités. Le chômage technologique est essentiellement un phénomène de transition sans impact à terme sur le niveau du chômage permanent.

Dans cette succession de phases, où en sommes-nous aujourd'hui ? Seule chose certaine, les destructions d'emplois ne sont guère compensées par de nouvelles créations. Un constat est partagé : le numérique va bouleverser l'ensemble des activités ainsi que le marché du travail. A l'heure actuelle, ce sont les processus de commercialisation qui sont transformés par une désintermédiation numérique. Mais les effets sont paradoxaux.

L'amorce de cette première rupture dans le système productif se traduit à la fois par un ralentissement provisoire des gains de productivité, mais aussi par la faible part des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) dans l'emploi et la valeur ajoutée.

Ainsi, la part des NTIC dans le total de l'emploi a reculé entre 2000 et 2014, même aux États-Unis, passant de 4,02 % à 3,36 %, et de 2,63 % à 2,54 % en France. Tout cela montre que les mutations n'en sont qu'à leurs débuts et qu'il n'y a pas aujourd'hui de compensation entre emplois détruits et emplois créés. En définitive, la révolution numérique induit bien un chômage technologique.

Surtout, elle bouleverse les équilibres du marché du travail du fait d'un phénomène totalement nouveau, celui de la bipolarisation. Car l'informatisation des tâches routinières détruit les emplois intermédiaires, ce qui se traduit par la polarisation de l'emploi dans les pays développés entre emplois situés aux deux extrémités de l'échelle des qualifications. Mais cela est bien connu, puisque les deux activités dont les créations nettes d'emplois seront supérieures à 300 000 en France de 2012 à 2022 seront celles, selon les prévisions, d'agent d'entretien et d'aide à domicile.

Cela va-t-il durer ? Non, mais il faut que la révolution industrielle que nous vivons quitte le stade des prémices pour réellement se développer. Cela suppose une modification profonde et simultanée des normes de consommation et des processus de production des biens et des services consommés. Mais cette évolution n'a pas encore eu lieu. Les transformations des formes de commercialisation ne touchent aujourd'hui que des biens et services traditionnels qui doivent eux-mêmes évoluer, et cela dans nombre de secteurs : énergie, éducation, santé... Ce n'est que lorsque cette transformation aura lieu que nous serons plongés dans une véritable révolution industrielle qui portera une nouvelle vague de création d'emplois. ■

Jean-Hervé Lorenzi, *Le Cercle des économistes*

### Des ressources pour se former

Le compte personnel d'activité lancé par le gouvernement, en janvier, ne va pas assez loin. Il faut doter les salariés de plus de moyens pour rebondir

Par BERTRAND MARTINOT et ESTELLE SAUVAT

Notre marché du travail traverse une période de bouleversement telle que la fermeture des usines de sidérurgie dans les années 1980 semble presque anecdotique. Ces transformations bousculent les logiques verticales des branches professionnelles, rendent les relations de travail plus volatiles et réinterrogent profondément l'offre de service dont ont besoin les travailleurs en matière de sécurisation des parcours professionnels, quel que soit leur statut (salariés, chômeurs, indépendants, etc.).

Pour aborder ce nouveau monde, les réformes qui tendent à assouplir un droit du travail encore très marqué par le spectre de la grande industrie des années 1970 sont évidemment indispensables. Il en va du redressement de notre économie et de notre capacité collective à rester dans la course. Mais ces réformes ne suffiront pas à garantir un retour au plein-emploi, ni à trouver les compétences nécessaires aux entreprises, ni à ce que les emplois créés et les rémunérations soient tirés vers le haut. Au contraire, elles amplifient le sentiment d'insécurité des actifs et paralysent le pays, au point de rendre aléatoire leur acceptabilité politique.

En matière de sécurisation des parcours professionnels, les nombreuses réformes impulsées par les partenaires sociaux depuis 2004 (création du droit individuel à la formation), dont le nouveau compte personnel d'activité (CPA) n'est que le dernier avatar, ne sont de toute évidence pas à la hauteur : très insuffisamment financés, incroyablement bureaucratiques et surtout inégalitaires. En outre, ces nouveaux droits à la formation, plafonnés en nombre d'heures, ne garantissent pas l'accès à un conseil dispensé par des professionnels. Or, ce dont nous avons besoin aujourd'hui, c'est bien d'œuvrer contre l'isolement des travailleurs. Il faut faire émerger une véritable industrie de la reconversion professionnelle, qui traiterait de manière souple et innovante de questions aussi variées que celles de la formation, de l'orientation, de la définition d'un projet de carrière et de l'accompagnement vers la création d'entreprise.

C'est pourquoi il faut aller jusqu'au bout de la logique des droits attachés à la personne. Il est indispensable de doter tous les actifs, au moins dans un premier temps ceux du secteur privé, de véritables ressources, aisément appréciables, susceptibles d'être mobilisées librement et sans contrainte par

**CE DONT NOUS AVONS BESOIN, C'EST DE FAIRE ÉMERGER UNE VÉRITABLE INDUSTRIE DE LA RECONVERSION PROFESSIONNELLE**

les personnes pour financer tout type de prestation liée à un objectif d'évolution professionnelle.

Telle est la solution que nous proposons avec l'Institut Montaigne à travers la création d'un capital emploi formation pour tous les actifs. Grâce à cet outil, chacun pourrait financer une éventuelle reconversion professionnelle en choisissant les opérateurs de son choix. Le financement de ce capital individuel serait assis sur deux piliers : d'une part, une cotisation mutualisée de 0,4 % sur les salaires (fusion des actuelles cotisations consacrées au compte personnel formation et au congé individuel de formation) et sur le chiffre d'affaires des indépendants, d'autre part des versements par les entreprises au moment de la rupture du contrat de travail (à l'exception de la démission). Bien entendu, la négociation collective pourrait décider d'aller au-delà des minima légaux et inclure d'autres versements en franchise de prélèvements fiscaux et sociaux, résultant, par exemple, de la monétisation de jours de RTT ou de comptes épargne-temps. Cette même négociation pourrait également prévoir des contreparties à des assouplissements de la rupture du contrat de travail (par exemple l'acceptation par le salarié de clauses de rupture préétablies dans le contrat de travail en échange du versement par l'employeur d'une dotation supplémentaire).

Au total, ce capital pourrait être doté d'environ 7 milliards d'euros par an. Combiné à l'action des régions et au recyclage de nombreux dispositifs publics actuellement consacrés à l'accompagnement vers le retour à l'emploi et au reclassement professionnel, ce système permettrait de dégager des ressources suffisantes pour « équiper » les actifs. Il aurait également l'avantage de rééquilibrer en partie les sommes colossales consacrées aujourd'hui à la sécurisation des revenus (assurance-chômage, indemnités de rupture) au profit de dépenses agissant directement sur l'évolution professionnelle ou le retour en emploi. Enfin, il permettrait de créer et de solvabiliser un véritable marché de la reconversion et du reclassement professionnel, dûment régulé et soumis à la surveillance d'autorités de certification. Les potentialités d'un tel système, levier à la fois d'innovation, de personnalisation des prestations et de responsabilisation des actifs, sont considérables. ■

Bertrand Martinot et Estelle Sauvat, *Institut Montaigne*

## La robotisation ne tue pas le travail, elle le transforme

L'automatisation des tâches rend l'économie plus apte à créer des emplois mais demande des profils qualifiés. Cela nécessite un important appareil de formation

Par VINCENT CHARLET

La crainte que le progrès ne détruise des emplois est aussi vieille que le progrès lui-même. Le dernier épisode en date s'est ouvert en 2013, avec la publication d'une étude par deux chercheurs britanniques d'Oxford, Benedikt Frey et Michael Osborne, concluant à l'exposition de 47 % des emplois américains au risque d'automatisation. Ce chiffre a fait l'effet d'un séisme, suivi de nombreuses répliques : compléments, commentaires, contre-expertises... Le Conseil d'orientation pour l'emploi (COE) a remis ses propres conclusions le 12 janvier et table sur moins de 10 % des emplois « très exposés ». De leur côté,

certains candidats à la présidentielle se sont saisis du sujet, qu'ils veulent taxer les robots ou introduire un revenu universel pour aider chacun à survivre à « la fin du travail ».

Personne ne peut nier qu'un automate se substitue à l'humain et qu'il est même fabriqué dans ce but. Mais on ne répètera jamais assez qu'il est conçu pour accomplir des tâches et non pour occuper un emploi : l'oubli de cette « nuance » est d'ailleurs l'une des principales faiblesses méthodologiques de l'étude des deux chercheurs et de certaines de celles qui l'ont suivie. C'est aussi la raison pour laquelle l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et le COE obtiennent de leur côté des taux d'exposition quatre ou cinq fois plus faibles. L'autre insuffisance de toutes ces études, c'est qu'elles ne savent tout simplement pas calculer ni même évaluer combien l'automatisation crée d'emplois dans le même temps. Le progrès technique exerce différents types d'effets, dont l'addition pour obtenir un « effet net » sur l'emploi est très délicate.

Que savons-nous en dire aujourd'hui ? Globalement, la robotisation et plus largement l'investissement en faveur des gains de productivité accélèrent la création de valeur dans

**LES PAYS LES PLUS ÉQUIPÉS EN ROBOTS SONT CEUX QUI PRÉSERVENT OU DÉVELOPPENT LE MIEUX LEUR INDUSTRIE**

une économie et donc sa capacité à créer des emplois. Contrairement à ce qu'on pourrait penser, les pays les plus équipés en robots sont ceux qui préservent ou développent le mieux leur industrie. Sur le terrain, aussi (territoires, entreprises, secteurs...), la majorité des études empiriques concluent à un effet positif ou neutre du progrès technique sur l'emploi agrégé.

En réalité, le défi qui est devant nous est moins celui de la disparition des emplois que celui de la transformation du travail. Le progrès technique demande toujours plus de profils qualifiés. A contrario, dans l'industrie comme dans le secteur tertiaire, quasiment tous les métiers non qualifiés voient

leurs effectifs diminuer. La seule exception concerne l'augmentation rapide du nombre d'emplois d'aide à domicile pour le ménage, la garde d'enfants ou l'aide aux personnes âgées.

Il est donc essentiel de disposer d'un appareil de formation initiale et continue efficace, bras armé de partenaires sociaux sincèrement désireux de jouer la carte de la montée en gamme. Cela concerne bien sûr les nouveaux profils « techniques » (spécialistes du big data, par exemple) mais également tous les salariés, dont on attend toujours plus d'aptitudes et d'autonomie, elles-mêmes inenvisageables sans une solide maîtrise des savoirs éducatifs de base.

Uber ou pas, le sujet est donc moins nouveau qu'on pourrait le penser : investir dans l'éducation et la formation est encore le meilleur moyen de nous préparer aux effets des nouvelles technologies sur l'emploi. C'est grâce à cette montée en compétences que les entreprises trouveront dans notre pays les travailleurs qualifiés dont elles ont besoin. ■

Vincent Charlet, *La Fabrique de l'industrie*

## Pour le plein-emploi des intelligences

Lutter contre le chômage requiert de changer la gouvernance et la finalité des entreprises, pour substituer au pouvoir de la finance la recherche du bien commun

Par THOMAS COUTROT

En 1994, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) publiait une Stratégie pour l'emploi ultra-libérale dont les commandements se résumaient à «flexibiliser», «privatiser», «précariser». En 2006, sous pression scandinave, la réévaluation de cette stratégie admettait l'existence de deux voies possibles contre le chômage: l'une misant sur l'emploi à tout prix grâce à une fiscalité réduite et des marchés flexibles, l'autre visant des emplois de qualité préservant la cohésion sociale.

Aujourd'hui l'OCDE et même le G20 se focalisent sur la «création d'emplois de qualité». Les représentants de la classe de Davos semblent avoir compris qu'un chômage faible ne résout pas la question sociale si les emplois créés, mal payés, stressants et humiliants, ne permettent pas de vivre décemment. Les études empiriques ont mis en évidence une impressionnante polarisation des qualifications dans les pays riches depuis vingt ans: avec les innovations organisationnelles et numériques, les créations d'emplois se sont concentrées dans le bas de l'échelle (téléopérateurs, services à la personne...) et dans le haut (ingénieurs, cadres, vendeurs...), tandis que les emplois à qualifications intermédiaires se sont effondrés. L'essor de l'extrême droite et l'élection de Donald Trump doivent beaucoup au désarroi causé par ce déclassement de la fraction centrale du salariat ouvrier et employé.

### «BULLSHIT JOBS»

Les politiques néolibérales ont démontré qu'elles pouvaient parfois réduire le chômage mais creusaient toujours les inégalités en multipliant les *bullshit jobs*. La cause essentielle est bien connue: la formidable pression sur les salaires et l'investissement exercée par des exigences excessives de rentabilité des capitaux. A quoi s'ajoutent l'instabilité chronique d'une économie financière dérégulée, le poids toujours croissant de dettes publiques et privées, palliatifs d'une croissance en berne, et une crise écologique de plus en plus grave.

Il est devenu difficile de nier qu'il faudrait remettre la finance à une place beaucoup plus modeste et annuler une grande partie des dettes publiques. Mais écartons une fois pour toutes l'idée d'une relance de la croissance au Nord. L'obligation de réduire de 80 % les émissions de CO<sub>2</sub> d'ici à 2050 nous l'interdit. Et nos sociétés ne

souffrent pas d'un manque de richesses, mais d'une répartition de plus en plus désastreuse.

Contrairement aux prophètes mal informés de la révolution numérique, les gains de productivité du travail n'ont jamais été aussi faibles et le travail n'est pas près de disparaître. En outre, exercer un travail utile et reconnu demeure une aspiration humaine fondamentale. Mais, ses finalités, son organisation, son financement, sa répartition et sa rémunération doivent être radicalement revus.

Il faut d'abord changer les finalités du travail. Dans l'actuelle vogue de l'«entreprise libérée», il y a parfois de la poudre aux yeux mais aussi des idées fécondes. Ainsi, pour Frédéric Laloux, l'un des théoriciens de ce courant, l'entreprise auto-gouvernée doit fonctionner au service d'une mission, le profit venant par surcroît si la mission rencontre une demande sociale. C'est en œuvrant pour une mission utile à la société et qu'ils auront contribué à définir – ce qui suppose bien sûr la fin de la gouvernance actionnariale – que les salariés pourront employer pleinement leur créativité et leur intelligence dans des organisations véritablement apprenantes. Une gouvernance démocratique des entreprises permettrait une réduction massive des faux frais du néotaylorisme (hiérarchie de commandement et de surveillance, fonctions support, maladies liées au stress...) et du productivisme (course consumériste, obsolescence programmée...), une meilleure maîtrise des innovations technologiques et d'énormes gains d'efficacité économique et écologique, selon les principes désormais bien connus de l'économie des communs.

Le financement des entreprises ne peut plus dépendre des marchés financiers ni de banques prédatrices: une cotisation économique (comme le suggère Bernard Friot) ou des banques socialisées (comme le propose Attac) pourraient financer les investissements selon des critères d'efficacité économique, sociale et écologique appréciés démocratiquement par des commissions d'experts et de citoyens. Des politiques monétaires actives, articulant monnaies locales complémentaires, monnaies nationales et monnaie européenne, pourraient favoriser l'investissement dans la transition écologique et une relocalisation des économies.

Le travail doit aussi être mieux réparti: pour que chacun puisse accéder à un emploi dans une économie sans croissance, la réduction du temps de travail doit pouvoir jouer un rôle d'ajustement. Il doit enfin être mieux rémunéré, à travers une revalorisation des salaires des emplois prétendant «non qualifiés», et sécurisé grâce à un revenu minimum garanti de haut niveau, permettant le droit à l'initiative au service de finalités légitimes.

Pour atteindre un plein-emploi des intelligences, pour sauver la démocratie et la planète, il nous faudra redistribuer les richesses mais surtout réinventer leur définition et leur mode de production. ■

Thomas Coutrot, Attac

## Des lois pour le monde du travail de demain

Les nouvelles technologies induisent de nouvelles formes d'emploi. Le législateur doit les encadrer pour protéger au mieux les travailleurs

Par ERELL THEVENON-POULLENNEC

Demain, serons-nous tous indépendants? Rien n'est moins sûr. A l'horizon 2030, le taux d'emploi non salarié pourrait avoisiner les 14,7 %, proche de ce qu'il était en... 1992. La fin du salariat n'est pas pour demain. Demain, serons-nous tous *slashers*, passant d'un emploi à l'autre et d'un employeur à l'autre en une seule journée? Peut-être. Nous serons de plus en plus nombreux à cumuler plusieurs activités (comptable et photographe; aide-soignant et déménageur; DRH et enseignant...), pour des raisons d'épanouissement personnel, sous la contrainte financière, ou pour entretenir notre employabilité. Demain, serons-nous tous travailleurs à la demande? Non. Le travail sur les plates-formes numériques sera loin d'être la norme. En revanche, il pourrait se développer, permettant ainsi aux plus fragiles d'entre nous dont la productivité est faible de trouver de l'activité à défaut d'un emploi. Demain, serons-nous tous des *flexible workers*? Si le travail indépendant n'augmente pas de façon significative, sa nature se modifie profondément. La légère hausse se concentre surtout sur les activités à haute valeur ajoutée, où les travailleurs sont plus diplômés que la moyenne et aspirent à une plus grande autonomie. Demain, serons-nous tous remplacés par des robots? Il faudra nous adapter, nous former et accroître nos qualifications, pour occuper des emplois à haute valeur ajoutée.

Nous vivons déjà le développement de ces nouvelles formes et organisations de travail. Celles-ci sont portées par deux dynamiques qui se nourrissent réciproquement: celle des technologies, notamment du numérique, et celle de l'aspiration à davantage d'autonomie. Au XX<sup>e</sup> siècle, faire carrière était une fin en soi. Aujourd'hui, avoir une activité – plus qu'un emploi – est un moyen d'accéder au bien-être. Les trajectoires ne sont plus linéaires; un examen réussi à 20 ans ne garantit plus l'emploi à vie, pas plus qu'il ne préjuge de la capacité à s'adapter à un monde professionnel en accélération permanente. L'aptitude à se former en continu sera le sésame du travailleur de demain. Comment penser le travail dans cette accélération technologique?

Le risque le plus important et le plus évident est celui de la fracture: fracture entre ceux qui sauront s'adapter aux nouveaux codes, injonctions, outils, organisations, relations du travail, et les autres. Comment embarquer tous les travailleurs dans ces dynamiques nouvelles? Les jeunes – *digital*

*natives* – auront-ils vraiment plus de facilités que les générations précédentes? Comment les entreprises s'adapteront-elles? Comment assurer la protection du travailleur: protection contre les risques sociaux mais également protection de la vie privée, lorsque les frontières entre les sphères privée et professionnelle deviennent poreuses?

Le débat, absent de la campagne présidentielle, est celui de l'accompagnement de ces transitions. Plutôt que de s'attacher aux règles existantes, il faut imaginer celles de demain. Nous devons commencer par faire exploser les tabous qui nous emprisonnent.

Une règle de conduite pour commencer: du sang-froid en matière de régulation. Retenons-nous de réglementer tous azimuts au risque de tuer l'innovation dans l'œuf. Facilitons l'expérimentation. Pour sécuriser les travailleurs sur les plates-formes de marché numériques, on peut imaginer un modèle social souple qui permette à ces structures d'être un levier de mobilité sociale, et non un piège pour les plus fragiles.

Quelques pistes ensuite. Il faudrait supprimer le lien de subordination, caractéristique du salariat, lui-même typique de la civilisation de l'usine, qui non seulement n'a plus de sens mais, surtout, conduit à des situations ubuesques où ceux qui en ont le moins besoin se retrouvent surprotégés. Un lien de dépendance économique pourrait lui être substitué. Un socle de droits fondamentaux, bénéficiant à tous les travailleurs, serait complété de droits à protection croissant avec le degré de dépendance économique, indépendamment du statut – salarié ou indépendant. On pourrait imaginer aussi que ce lien de subordination soit remplacé par l'acquisition de compétences. Quelle que soit la nature de sa relation de travail, le travailleur cumulerait des points qu'il conserverait sur un compte personnel.

C'est sur ces thèmes et voies inexplorées que nous devons travailler dès aujourd'hui, en appelant le gouvernement qui sortira des urnes au premier semestre 2017 à la sobriété en matière législative. Ces règles ne s'élaboreront pas en un jour. Nous avons besoin de temps et d'espace pour les mûrir. ■

Erell Thevenon-Poullennec, Institut de l'entreprise

## La révolution numérique est une opportunité

La France peut tirer parti de l'automatisation à condition de prendre des mesures importantes sur le front de l'emploi

Par ANNA-CHRISTINA CHAVES

Les politiques de l'emploi menées ces trente dernières années ont été incapables de faire face au niveau du taux de chômage structurel qui s'est installé en France, passant de 5,1 % en 1980 à 10,3 % en 2014. Si l'on ajoute à cela la part importante de sous-emploi constituée de salariés à temps partiel qui souhaiteraient travailler plus, la situation du marché du travail en France est délicate: parcours professionnels heurtés par des périodes de chômage, difficultés d'insertion croissantes et dégradation de la qualité de l'emploi.

La désindustrialisation a fortement contribué à la bipolarisation du marché du travail: d'un côté, des emplois hautement qualifiés mais très peu nombreux et, de l'autre, des emplois peu qualifiés mais fragiles. Entre les deux, toute une frange de la population active exerçant des métiers dits «intellectuels» dans le secteur des services, que l'on croyait épargnés mais qui se trouveront pourtant emportés par la nouvelle vague de l'automatisation. Ce phénomène de fragilisation des classes

moyennes ne fait que commencer, même si son ampleur est difficile à appréhender. Une étude menée par l'université d'Oxford en 2013 prévoit que 42 % des emplois français actuels sont potentiellement automatisables à l'horizon des vingt prochaines années, alors que l'OCDE ramène ce taux à 9%. Cristallisant les enjeux majeurs de notre époque, la question de la transformation du travail est au cœur de tous les débats politiques. Au Royaume-Uni, le Brexit n'est-il pas une réponse populiste aux craintes que suscite cette fragilisation accrue des classes moyennes?

Cette troisième révolution industrielle qu'est l'automatisation présente pour la France un double défi: celui de la compétitivité d'une part et celui de l'adaptation du modèle social aux nouvelles formes de travail d'autre part. Si par le passé elle n'a pas su préserver son moteur industriel, elle doit aujourd'hui réussir la transition numérique: transformer le risque en opportunité, pour éviter un nouveau décrochage.

### DISCOURS FLOUS

Si ce constat est partagé, le discours et la méthode des candidats à la présidentielle pour l'affronter sont très nuancés. Certains, notamment à l'extrême gauche, adoptent un discours anxigène de lutte des classes militant en faveur de la retraite à 60 ans et de la baisse du temps de travail; d'autres, comme le Front national, adoptent un discours flou, le dénominateur commun restant la lutte contre l'«ubérisation». En réponse à la révolution numérique, les candidats de gauche

**42 % DES EMPLOIS FRANÇAIS ACTUELS SERAIENT AUTOMATISABLES À L'HORIZON DES VINGT PROCHAINES ANNÉES**

se contentent de proposer une taxe sur les robots ou une baisse du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), mais n'envisagent pas d'augmenter le temps de travail. Pour lutter contre l'«ubérisation», certains souhaitent ramener les indépendants sous le régime général et créer un revenu minimum décent sous conditions de ressources. Les candidats libéraux cherchent au contraire à anticiper cette révolution, conscients qu'elle porte en elle les jalons d'une nouvelle économie. Ils proposent de baisser le coût du travail. Mais, parce que ce n'est pas le seul levier pour développer l'emploi, il est également question d'alléger les contraintes réglementaires avec la simplification du code du travail, de rendre plus flexible le recours au contrat de travail et de rendre moins aléatoire sa rupture.

La France peut et doit tirer parti de la révolution numérique plutôt que la subir. Comment? Une première mesure simple et dont les effets seraient rapides sur le front de l'emploi consiste à atténuer les effets de seuils sociaux, qui sont si souvent

des freins à l'embauche supplémentaire. Les statistiques de l'Insee donnent une idée du potentiel sous-jacent: 18 300 entreprises de 10 salariés contre 34 500 de 9 salariés; à peine 4 000 de 20 salariés contre 7 000 de 19 salariés; 600 entreprises de 50 salariés contre 1 600 de 49 salariés.

La réforme nécessaire du régime d'assurance-chômage passera sans doute par une forme de dégressivité des allocations, mais ne doit-elle pas surtout passer par une meilleure adaptation aux besoins de formation des chômeurs en vue de leur employabilité? La formation est l'un des enjeux majeurs de cette nouvelle révolution technologique. Un contrat dérogatoire au Smic ne devrait-il pas être envisagé pour ramener au sein des entreprises les personnes durablement éloignées de l'emploi?

La question du travail indépendant cristallise une problématique beaucoup plus large qui touche à notre modèle social dans son ensemble: dépasser la logique de droit du travail vers un droit de l'activité professionnelle, et interroger notre système de protection sociale vers un droit plus universel et à terme plus compétitif.

C'est en considérant la révolution numérique comme une opportunité plutôt qu'une fatalité et en prenant des mesures offensives que le plein-emploi en France pourra devenir une réalité et non plus une utopie. ■

Anna-Christina Chaves, Fondation Concorde

### Trois débats pour une présidentielle

Après la soirée-débat publique du 14 novembre 2016, qui avait pour thème «Qu'est-ce qu'un impôt juste?», Le Cercle des économistes organise au journal *Le Monde*, le 18 janvier, le second des trois débats sur les principaux enjeux économiques et sociaux de l'élection présidentielle de 2017, autour du thème «Où va le travail?». Ce cycle de débats regroupe des personnalités issues de dix think tanks et d'institutions de réflexion: Attac, Coe-Rexecode, Le Cercle des économistes, Les Economistes atterrés, La Fabrique écologique, La Fabrique de l'industrie, la Fabrique Spinoza, la Fondation Concorde, la Fondation Jean-Jaurès, Generation Libre, l'Institut de l'entreprise, l'Institut Montaigne, l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) et Terra Nova. Le troisième et dernier débat aura lieu le 28 mars 2017 («Quel nouveau contrat entre les générations?»). Lire d'autres contributions sur *Lemonde.fr*